

Syndicat des Services Publics - Genève



6, rue des Terreaux du Temple - 1201 Genève
tel: 022 741 50 80 - fax 022 741 50 85
www.sspge.ch

**Les budgets d'austérité se suivent et se ressemblent !
1 milliard par an d'économisé sur le dos des services publics et
sur les prestations à la population depuis 2002 !
Et ce sont toujours les mêmes qui trinquent !**

Le Conseil d'Etat annonce la couleur : le prétendu « nouvel équilibre » budgétaire pour 2015 doit être « *le fruit d'efforts importants concrétisés dans un plan de mesures qui touche tous les secteurs de l'action publique et porte sur des économies, des renoncements à des*

dépenses, des améliorations en termes d'efficience et d'organisation ».

Le message est clair et la cible tout désignée : encore une fois, les efforts exigés par le Conseil d'Etat seront fournis par les salarié-e-s du secteur public et par la population.

**C'est une véritable déclaration de guerre !
Notre réponse doit être forte et déterminée !**

Manifestation

Mercredi 12 novembre 2014 – 12h00 Place Neuve

°contre le projet de budget 2015

°pour la sauvegarde des prestations à la population

°pour le maintien des salaires, le paiement de l'annuité et de l'indexation

°contre le projet SCORE

°pour l'ouverture de réelles négociations sur le budget et SCORE

Toujours plus pour les nantis. Toujours moins pour les populations précaires.

L'austérité est un artifice comptable et une construction politique : le budget de l'Etat peut très bien être équilibré tout en maintenant les prestations à la population, pour autant que les partis de droite cessent d'assécher les caisses de l'Etat.

600 millions perdus chaque année pour les caisses de l'Etat à cause de la nouvelle fiscalité des entreprises !

Mais le Conseil d'Etat et le Grand Conseil veulent financer les nouveaux forfaits fiscaux destinés aux nantis par des sacrifices imposés aux fonctionnaires et aux catégories sociales défavorisées !

Après les centaines de millions exigés pour la recapitalisation des caisses de pension, ils prévoient maintenant une réduction de la taxation des entreprises qui favorisera un peu plus le juteux marché de la spéculation.

Manipulation comptable

Le Conseil d'Etat ne veut plus financer les investissements par l'emprunt et, grâce à la loi absurde sur le frein à l'endettement qui favorise les tripatouillages budgétaires, il va faire supporter les investissements par le budget de fonctionnement! Une aberration politico-financière qui favorise sa politique d'austérité contre le service public.

Sans résistance, demain ce sera pire !

Des projets de loi sont déjà à l'étude :

- ° **Suppression de postes de travail**
- ° **Augmentation du temps de travail à 42h**
- ° **Diminution de la part de l'employeur au financement de la caisse de pension et autres mauvais coups des partis majoritaires au Parlement.**

C'est pourquoi, la mobilisation contre les attaques au service public et subventionné est urgente et prioritaire. Nous vous invitons à participer massivement à la manifestation.

Quelques mesures prévues dans le projet de budget 2015	Montants économisés
Réduction des charges de personnel et des dépenses générales équivalentes à 1% des emplois à plein temps	2015 = 12,9 mio. 2016 = 5,4 mio.
Réduction de 1% des subventions cantonales	18, 8 mio.
Suppression de la prime de départ à la retraite (le dernier salaire ne sera pas doublé)	1,5 mio.
Non indexation des salaires	(selon l'inflation)
Suppression de l'annuité + rattrapage caisse de pension de la Police	2015 = 39,7 mio. 2016 = 8,7 mio.
Révision du contrat de prestations TPG	5,0 mio.
Non compensation des effets de l'initiative sur les TPG	7,0 mio.
Diminution du soutien financier individuel aux personnes âgées et aux personnes handicapées	2015 = 5,0 mio. 2016 = 5,0 mio
Mesures concernant l'accès à l'assurance maladie (aide partielle de 40.- par mois, plafonnement du subside pour les bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI)	2015 = 10,7 mio.
Suppression par paliers pour intégration sociale (réduction de 300.- à 150.- francs du supplément d'intégration mensuel)	9,0 mio.
Diminution de 100.- francs par pièce et par année du montant maximum de la subvention personnalisée HM	2015 = 0,5 mio.
Transfert des charges d'entretien des bâtiments universitaires	3,0 mio.
Pour 2015 = 154,3 millions. Globalement sur 4 ans = 206,3 millions.	